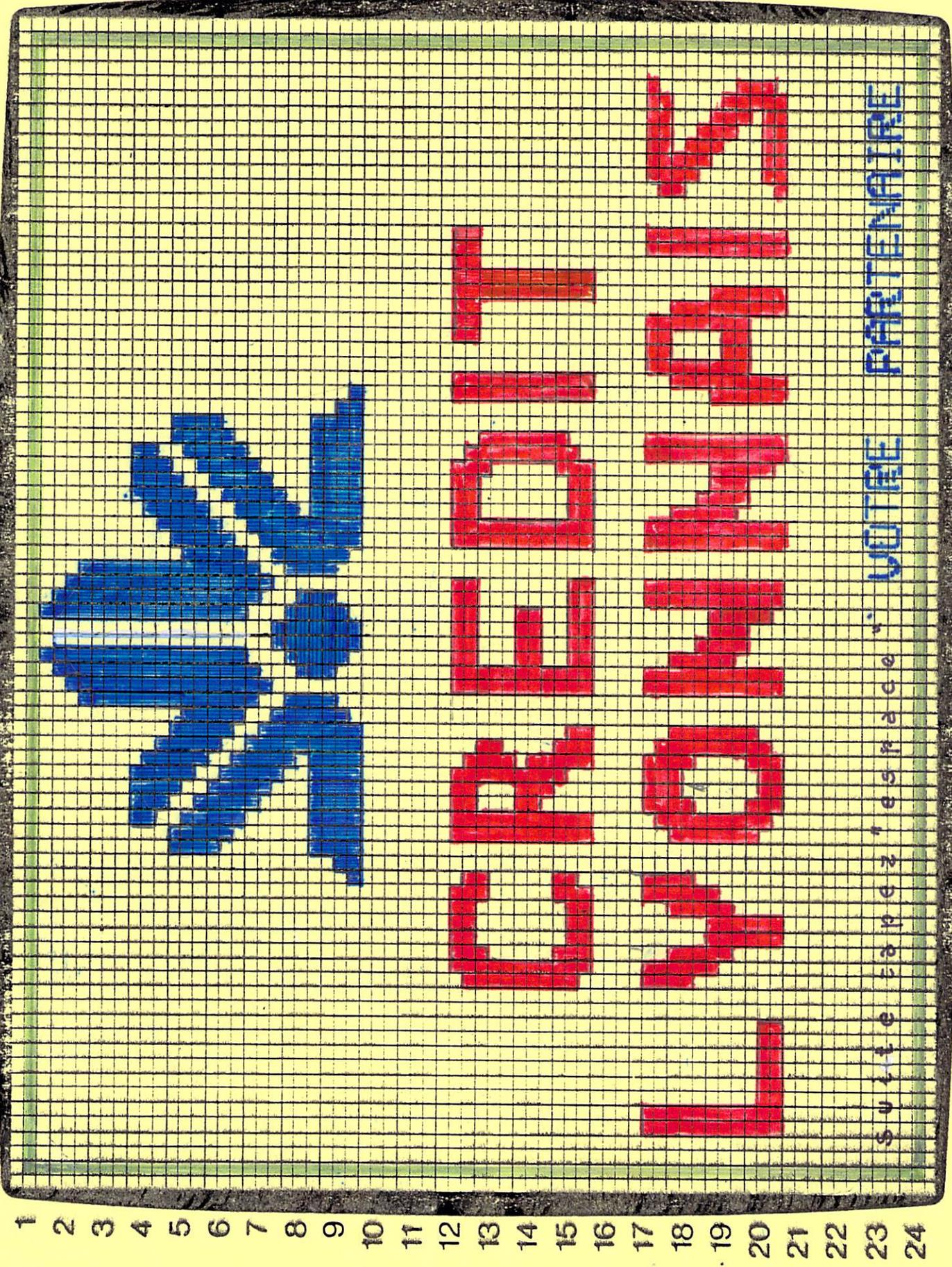


LE CREDIT LYONNAIS  
CLIENT D'ACSTA POUR  
LES PRESTATIONS DE  
PRODUCTION  
DE 1981 A 1987



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40

Votre PARTENAIRE

color  
fixe

checkbox

fixe

# CECAT HOMME

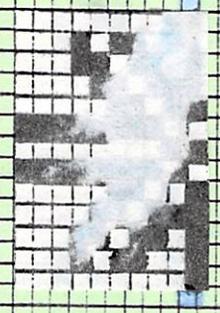
## TELE SERVICES BANCAIRES

1 SERVICES COMPTES

2 SERVICES EPARGNE

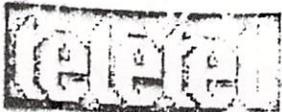
3 SERVICES CREDIT

4 LISTE DES AGENCES



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40



# PRELIMINAIRE

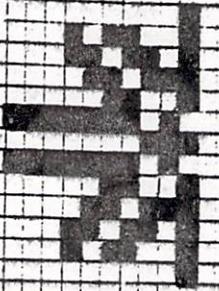
## VOTRE PREMIERE

NUMERO 1

### SERVICES COMPTES

NOUS VOUS PROPONONS

- 1 LE SOLDE DE VOTRE COMPTE
- 2 LES 6 DERNIERES ECRITURES
- 3



Le Numéro de votre compte

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40



# CREDIT LYONNAIS

## VOTRE PARTENAIRE

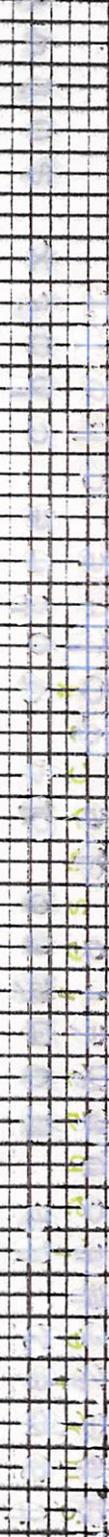
### C'EST IMPOSSIBLE

en effet aucun type de placement ne peut à lui seul vous procurer tous les avantages

### IL FAUT DONC FAIRE UN CHOIX

pour vous y aider :

servez vous du tableau dissiné sur l'écran suivant.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40



CRÉDIT 140 MILLIARDS

VOTRE PARTENAIRE

NUMERO 1

SERVICES ÉPARGNE

VOUS CHERCHEZ UN PLACEMENT



1

• idéal, offrant tous les avantages

2

• disponible à tout moment

• sûr et rentable

• assurent une valorisation du capital



FAIT LA NORMA DE METRE CHUIXU DA



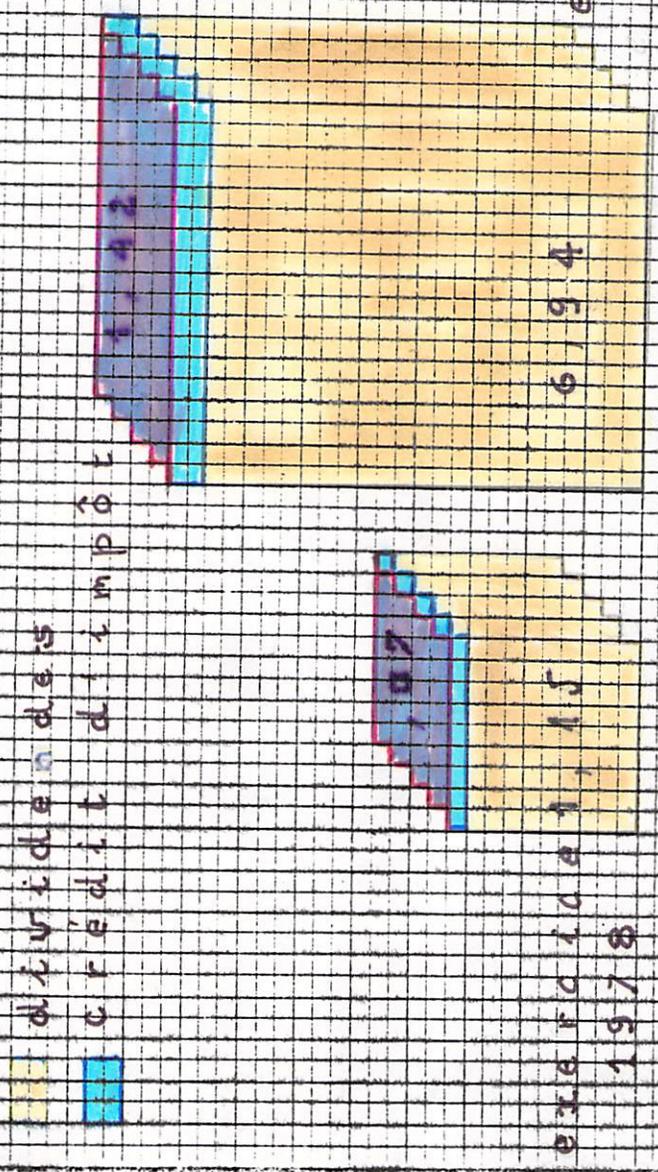
# CREDIT LYONNAIS

## WITTE PARTIJAIRE

S I C A V S O U D O

### EVOLUTION DES DIVIDENDES VERSEES

dividendes  
crédit d'impôt



exercice 1978

exercice 1979

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 5 10 15 20 25 30 35 40





Disque 67

P g  
Fait

CREDIT LYONNAIS

VOTRE PARTENAIRE

+ Logo

Disque slizos.

Fait

(p 1)

Slizos N. Mater

logo  
petition

page → creation (piloté par  
avec les brevets



*Des services Sligos*

CREDIT LYONNAIS

+

LION

~~p 29~~ ou p 30 (cadre)  
Fait.  
p 42

- Pour connaître tous nos services 1
- Pour mieux épargner 2
- Conseils pratiques 3
- Adresses utiles 4
- Pour consulter vos comptes 5

*Presque Sligos* ~~p 29~~ p 2  
Fait.

CREDIT LYONNAIS

1) Pour connaître tous nos services

P. 40  
Feit.

- les services aux particuliers 1
- les services aux P.M.E., artisans,  
professions libérales 2

2 fleches bleues.  
(au lieu de 2colante)

~~Disque oligos p 3.~~  
~~Feit~~

---



INTERMARCO-TÉLÉMATIQUE

CREDIT LYONNAIS

Les services aux P.M.E. Artisans,  
Professions Libérales

CREDIT LYONNAIS

Fait

2) Pour mieux épargner

p. 32

- Vous voulez payer moins d'impôts 1
- Vous voulez placer efficacement votre argent 2
- Vous voulez acheter un logement 3
- Vous voulez placer votre argent en attente 4

~~Disque Ligos p 5.~~

Fait

Fait.

p. 33

Vous voulez payer moins d'impôts

- Les SICAV 5000
- Lionvie

~~Flégo~~ p. 6.  
Fait

Fait

p. 34

Vous voulez placer efficacement votre argent

- Les obligations
- Les actions
- Les SICAV

~~Fligés P 7 fait~~

CREDIT LYONNAIS

Fait

Vous voulez acheter un logement

p. 35

- Le plan d'épargne *logement*
- Le compte d'épargne logement

~~ligos p8.  
Fait~~

CREDIT LYONNAIS

Fait.

Vous voulez placer votre argent en attente

- Le compte sur livret
- Le bon de caisse
- Le bon à échéance
- Le compte à terme

p 36

~~Stegos p 9~~  
Fait.

Fait

p37

3) Conseils pratiques

*A mettre devant  
le 2<sup>e</sup> niveau*

- |  |   |
|--|---|
| Vous voulez donner une procuration                         | 1 |
| Vous souhaitez faire opposition                            | 2 |
| Vous avez perdu votre chèque ou<br>votre Carte Bleue       | 3 |
| Que faire en cas de découvert ?                            | 4 |
| Les problèmes que posent un décès                          | 5 |
| Slibail-Auto : Une bonne façon de<br>changer votre voiture | 6 |
| Slinautic comment profiter d'un bateau<br>sans l'acheter   | 7 |

~~Sligas p.10~~  
Fait

4) Adresses utiles

Nos agences

1

Les distributeurs automatiques

2

Les guichets automatiques

3

Fait.

P 38

~~Stigos p 11.~~

~~Fait~~

Lien d'attente p 4-1

CREDIT LYONNAIS

~~Page p 39~~

(Page intermédiaire servant pour l'inauguration).

(Très bientôt sur cet écran  
les informations que vous avez demandées.  
Le CREDIT LYONNAIS est en train de mettre  
au point les pages-écran correspondantes.

Nouvelle page

en page 3  
des pages Sligos

Nouvelle  
percutante  
sur Dropteur Pascal

26 - 27 - ~~28~~ - 29 - 30

Sligos P 3

~~Sligos P 12~~  
~~Fait~~

Disque 67  
Définitif.  
p. 2

CREDIT LYONNAIS

DOCUMENT DE TRAVAIL

- |   |     |   |
|---|-----|---|
| 1. - COMMENT BIEN UTILISER VOTRE BANQUE                   | 1   | × |
| 2. - POUR MIEUX EPARGNER                                  | 2   | × |
| 3. - DES CONSEILS POUR LES CAS D'URGENCE                  | 3   | × |
| 4. - <del>LE CREDIT BAIL</del>                            | (4) |   |
| 5. - PME-ARTISANS - PROFESSIONS LIBERALES<br>INFORMATIONS | 5   |   |
| 6. - NOS ADRESSES   | 6   | × |
| 7. - POUR CONSULTER VOS COMPTES                           | 7   | × |

*Services aux particuliers*

1. COMMENT BIEN UTILISER VOTRE BANQUE
- 1.1 - Les différents comptes chèques 1 ✓
- 1.2 - Les versements - les virements 2 ✓
- 1.3 - Que faire pour domicilier vos factures 3 ✓
- 1.4 - Vous voulez louer un coffre 4 ✓
- 1.5 - Les avantages de la Carte Bleue 5 } ✓
- 1.6 - Comment retirer de l'argent ailleurs que dans votre agence - En France 6 } ✓
- 1.7 - Comment retirer de l'argent à l'étranger 7 ? -

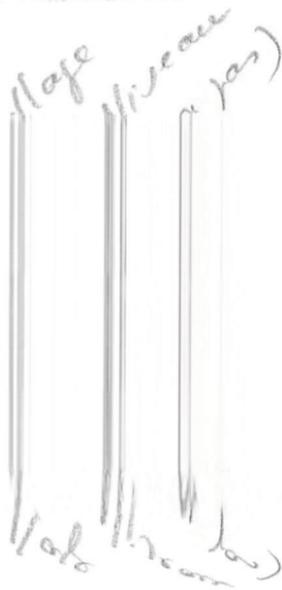
Disque travail  
68.

A20 B



68.

Disque travail



B05A

Disque travail  
p 68  
Fait

A20 B

ajout page  
30 Mise en  
(on ou a pas)

CREDIT LYONNAIS

Voir module  
à bande au

1.1. Les différents comptes chèques

- 1.1.1 - Le compte chèque courant. 1
- 1.1.2 - Un compte au nom de plusieurs personnes: le compte joint. 2
- 1.1.3 - Le compte parrainé. 3
- 1.1.4 - Le contrat sécurité (un service supplémentaire sur votre compte). 4

*Disque travail  
P 69  
Fait*

1.1.1 - Le compte chèque courant

Pour ouvrir un compte chèque courant,  
il vous suffit :

- de choisir l'agence du Crédit Lyonnais  
qui vous convient
- de justifier de votre identité et de  
votre domicile
- de verser à votre compte la somme que  
vous voulez
- de déposer votre signature pour identification  
de vos chèques

*Disque  
travail P 70  
Fait*

Pour les mineurs, une autorisation parentale  
est nécessaire.

Le carnet de chèques de votre choix vous sera  
remis par votre agence.

Votre relevé de compte mensuel vous permettra  
de suivre votre budget personnel, en référence  
au talon des chèques émis.

*Disponible*  
*P.H.*  
*Fait*  
*Sur fond*

1.1.2 - ~~Un compte au nom de plusieurs personnes :~~  
le compte joint

- Un compte joint est ouvert au nom de 2 ou plusieurs personnes.  
Un avantage important, le compte joint n'est pas bloqué en cas de décès de l'un des titulaires.
- Il implique de la part des titulaires une confiance totale et réciproque.
- Chacun des cotitulaires fait fonctionner le compte comme s'il en était seul titulaire.
- Sur le plan fiscal, les sommes et valeurs déposées sont présumées appartenir par parts égales à chacun des cotitulaires.

*Disques travail  
P 72  
Fait*

*Ajouté 30 Niveau*

*en bords*

1.2 - Les versements et les virements -

1.2.1 - Comment verser de l'argent sur votre compte.?

1.2.2 - Recevez plus facilement vos salaires et vos rentes.

1.2.3 - Faites effectuer vos versements réguliers par le  
CREDIT LYONNAIS.

Disque Travail  
P 73  
Fait

1.2.1 ~~Comment verser de l'argent à votre compte ?~~

Pour déposer de l'argent sur votre compte, vous pouvez :

Dans votre agence :

- Remettre des espèces en remplissant un bordereau dont le double est votre reçu.
- Remettre des chèques bancaires ou postaux : vous signez au dos, et remplissez un bordereau dont le double est votre reçu.

Dans une autre agence :

Vous pouvez déposer des espèces et des chèques de la même façon dans toutes les agences du Crédit Lyonnais.

Disque Travail  
P 74  
Fait

Par la poste :

- Vous envoyez les espèces sous forme de mandats ou de virements postaux.
- Vous envoyez les chèques après les avoir signés au dos en mentionnant le numéro de votre compte.

Disque Travail  
P 75  
Faif

Réf. 4.V

1.2.2 ~~Recevez plus facilement vos salaires et vos rentes~~

Toutes les sommes que vous recevez régulièrement peuvent être virées directement sur votre compte.

- Il s'agit :
- de votre salaire
  - des allocations familiales
  - des indemnités maladie de la Sécurité Sociale ou des mutuelles
  - des pensions et retraites
  - et même de vos loyers

Disque Travail  
P 75  
Faif

Il suffit de donner à vos débiteurs un relevé d'identité bancaire (RIB) qui mentionne tous les renseignements vous concernant ainsi que votre numéro de compte.

Le RIB se trouve sur la partie supérieure de votre relevé de compte et dans votre chèque.

*Deuxième travail  
p 66  
fait*

Réf. 5.V

1.2.3 ~~Faites effectuer des versements réguliers par le Crédit Lyonnais~~

- Vous désirez effectuer des versements à date régulière :

- . pour alimenter un compte d'épargne
- .
- . pour payer une pension
  
- . pour payer un loyer

Il vous suffit de donner à votre agence un "ordre permanent de virement". Elle effectuera pour vous le versement aux dates et selon la périodicité de votre choix (sans frais pour alimenter un compte d'épargne).

- Vous pouvez à tout moment modifier ou annuler votre ordre permanent de virement.

INTERMARCO-TÉLÉMATIQUE

CREDIT LYONNAIS

*Les ayuilloje!*

*Disque Travail  
p 77  
Fait*

1.3 - Que faire pour domicilier vos factures ?

1.3.1 Confiez-nous le paiement de vos quittances,  
redevances, cotisations.

*Dispositif  
P 63  
64  
65*

1.3.1. CONFIEZ-NOUS LE PAIEMENT DE VOS QUITTANCES, REDEVANCES,  
COTISATIONS

- Votre agence peut régler pour vous :
  - . Toutes vos quittances
  - . Vos abonnements
  - . Vos primes d'assurances
  - . Vos cotisations
  - . Vos impôts sur le revenu s'ils sont mensuels
  
- Pour cela, il suffit :
  - . De remplir une formule de "demande/autorisation de prélèvements" à votre agence,
  - . De la retourner à votre créancier avec un relevé d'identité bancaire

Disque traversé  
p 78  
E...

Réf. 7.V

1.4. LOCATION DE COFFRES-FORT

- Le Crédit Lyonnais met à votre disposition ses coffres-forts pour accueillir :
  - . Polices d'assurance, valeurs, contrats de mariage, testaments, titres de propriété, brevets d'invention, bijoux, oeuvres d'art...
- Pour louer un coffre dans votre agence : il vous suffit de justifier de votre identité et de déposer votre signature, moyennant un prix minime.
- C'est un abri inviolable, vous êtes assuré d'une discrétion absolue.

*Des que travail*  
P 47  
48  
49  
50  
*Fait*

1.6. RETRAIT D'ARGENT. EN FRANCE

Dans les 2.500 agences du Crédit Lyonnais.

Avec votre chèque et une carte d'identité, vous pouvez retirer jusqu'à 3.000 F. par semaine.

Dans une des 12.000 banques du réseau Carte Bleue.

Avec votre Carte Bleue et votre chèque vous pouvez retirer jusqu'à 2.000 F. par semaine, moyennant 7,50 F. de commission.

Dans toutes les banques françaises.

Avec des chèques de voyage de Société Française du chèque de voyage, vous pouvez retirer la somme que vous voulez.

Dans un des 850 distributeurs automatiques de billets.

Au moyen de votre Carte Bleue et muni d'un numéro de code confidentiel, vous pouvez retirer - sans frais - jusqu'à 900 F. par semaine.

Dans un guichet automatique : CESAR

Avec votre Carte Bleue et comme avec les distributeurs automatiques de billets. Vous pouvez retirer jusqu'à 3.000 F. par semaine.

*Des que  
travail  
P 47  
48  
49  
50  
*Fait**

*10/10/85**Disque Travail  
P 80  
Faith*1.7 RETRAIT D'ARGENT. A L'ETRANGER

- Avec votre Carte Bleue Visa - votre chèque et votre passeport,  
vous pouvez obtenir jusqu'à 2.000 F. par semaine dans :
  - les agences Crédit Lyonnais à l'étranger,
  - les banques partenaires du Crédit Lyonnais - Banco di Roma - Banco Hispano Americano - Commerz Bank,
  - les banques associées au Crédit Lyonnais dans les pays de la zone franc,
  - les 150.000 banques du réseau Eurochèques signalés par un panneau EC.

- Avec votre Carte Bleue Visa et votre passeport,  
vous pouvez obtenir jusqu'à 250 \$ US tous les quatre jours dans les 75.000 banques du réseau mondial Visa, moyennant une commission de 10 F.

*Disque Travail  
P 84  
Faith**A Revoir*

Avec les chèques de voyage en Francs Français ou en devises,  
vous avez droit à emporter 5.000 F. par voyage et par personne plus 1.000 F. par jour pour les voyages d'affaires.

Les chèques de voyage sont libellés soit :

- . En Francs Français par coupon de 100. 200. 500 ou 1.000 F.
- . En devises étrangères : Barclays Bank - City Bank - Bank of America - American Express.

CREDIT LYONNAIS

2. POUR MIEUX EPARGNER

- 2.1 - Vous voulez payer moins d'impôts 1
- 2.2 - Vous voulez placer efficacement votre argent 2
- 2.3 - Vous voulez acheter un logement 3
- 2.4 - Vous voulez placer votre argent en attente 4
- 2.5 - Vous voulez préparer votre retraite 5

p. 6

Definitif

2.1 Vous voulez payer moins d'impôts

2.1.1 - Les SICAV 5000

2.1.2 - Lionvie

Disque Travail  
p 82  
Réf. 1.S

Produit

2.1.1 SICAV 5000

1) Les SICAV qui font payer moins d'impôts

- Une déduction possible de 5.000 F de vos revenus imposables des achats faits en 1981.

p 82  
Fact

- Si vous êtes chef de famille :

une majoration de la déduction de 500 F par enfant à charge jusqu'au deuxième et de 1.000 F à partir du 3ème enfant.

- Si vous êtes à la retraite :

p 83  
Fact

Vous bénéficiez de la déduction fiscale de 5.000 F si vous ou votre conjoint êtes nés avant le 1er janvier 1932, jusqu'à votre retraite ou celle de votre conjoint (sans cependant dépasser 15 ans). Dès la cinquième année de possession de SICAV 5000, vous serez autorisé à déduire 6.000 F de vos revenus imposables, plus une majoration par enfant à charge.

2) Une fiscalité intéressante pour les revenus

- Pour les obligations françaises non indexées :

- . un abattement de 3.000 F (plus 1.000 F pour l'emprunt de 8,80 % de 1977),
- . un prélèvement forfaitaire libératoire de 25 %

- Pour les actions françaises non indexées :

- . un abattement de 3.000 F (pour revenus imposables 210.000 F pour deux parts).

p. 84  
Fact

- Pour les obligations :

- . un abattement de 3.000 F (+ 1.000 F pour emprunt 8,80 % de 1977).
- . une possibilité au-delà du prélèvement libératoire forfaitaire de 25 %.

*0.85  
Faible*

3) Montant minimum d'investissement

Vous pouvez investir quand vous voulez la somme que vous voulez.

Le montant minimum d'investissement est faible (150 à 200 F).

4) Durée - Disponibilité

Une épargne disponible à tout instant.

Le rachat se fait facilement à nos guichets.

*0.86  
faible*

5) Des frais peu élevés

- 4,5 % payables une fois pour toutes à la souscription.
- pas de droits de garde.

2.1.2 LIONVIE

L'Épargne Lionvie vous permet de payer moins d'impôts tout en vous constituant ou en faisant fructifier un capital.

*p. 87  
fait*

*87p*

1) Montant minimum d'investissement

Lionvie est une épargne à la mesure de vos possibilités.

Deux formules :

- Lionvie versement unique, un seul versement (minimum 4.000 F.) investi sur 10 ans.
- Lionvie accumulation, permettent des versements annuels (minimum 4.000 F. par an) pendant 10 ans au moins.

*p 88*

*p. 88  
fait*

2) Rendement

Le rendement de l'Épargne Lionvie est élevé. Votre placement, fait par l'intermédiaire de notre filiale la Medecine-Vie, bénéficie des avantages suivants :

*p 89*

- un taux minimum garanti,
- un réinvestissement d'au moins 90 % des revenus,
- des frais modestes.

3) Fiscalité

*p. 89  
fait*

- Déduction de votre revenu imposable de 3.200 F par an, plus 800 F par enfant à charge.
- Exonération fiscale des intérêts réinvestis.
- Dispense d'impôt sur les sommes versées à l'échéance.
- Exonération de droit de succession.

*90*

4) Disponibilité

*p. 90  
fait*

L'Epargne Lionvie assure de plus une protection pour vous ou votre famille :

- en cas de décès ou d'invalidité permanente, reversement de la valeur acquise du capital constitué au souscripteur ou au bénéficiaire.
- possibilité d'une assurance-décès complémentaire.

*6*

CREDIT LYONNAIS

2.2. Vous voulez placer efficacement votre argent

2.2.1 - Les obligations

2.2.2 - Les actions

2.2.3 - Les SICAV

2.2.4 - Les fonds communs de placement Investilion.

2.2.1 EPARGNE OBLIGATIONS

- 92*  
*p. 102*
- Pour bénéficiaire de revenus élevés sans soucis, les obligations représentent un placement sans risques.
  - Les émetteurs sont :  
l'Etat, les collectivités publiques ou semi publiques, les sociétés nationales, les grandes entreprises privées.

1) Montant minimum d'investissement

Les obligations vous permettent d'investir selon vos possibilités. Le montant de la souscription minimale est, en général, de 2.000 F.

2) Durée - Disponibilité :

*92*  
*p. 102*

Les obligations sont cotées en Bourse, vous pouvez donc vendre facilement en cas de nécessité.

3) Rendement :

Les obligations vous font bénéficier d'un revenu élevé, actuellement entre 12 et 15 % suivant les émetteurs.

4) Fiscalité :

Les obligations françaises non indexées bénéficient sur leur revenu :

- d'un abattement forfaitaire de 3.000 F (plus 1.000 F pour l'emprunt à 8,80 % de 1977).

*92*  
*p. 102*

- d'une possibilité, au-dessus de cet abattement, du prélèvement libérateur forfaitaire de 25 %, qui vous exonère de tout autre impôt.

2.2.2 EPARGNE ACTIONS

Pour valoriser votre capital, les actions permettent une très grande diversité de choix selon :

- les secteurs d'activité
- les secteurs géographiques
- les monnaies

1) Montant minimum d'investissement :

Les actions vous permettent d'investir selon vos possibilités. Leur cours est en général d'un montant peu élevé.

2) Durée - Disponibilité :

L'achat et la vente d'actions sont très faciles. Ces opérations seront réalisées par votre banque/ par la Bourse.

3) Rendement :

- Les actions ont généralement une bonne rentabilité.
- Celle-ci varie en fonction de chaque valeur mais est souvent assez élevée.

4) Valorisation du capital :

Si les actions sont des placements à risque, elles offrent en échange de grandes chances de plus-value.

*pb. 94  
fait*

*pb. 95  
fait*

*pb. 96  
fait*

5) La fiscalité :

La possession d'actions permet :

- un crédit d'impôt (50 % du dividende).
- un abattement de 3.000 F sur les revenus d'actions françaises, si le revenu imposable pour deux parts est inférieur à 210.000 F.

*p. 96*

- 
- la possibilité de déduire en 1981 à hauteur de 5.000 F (plus 500 F par enfant à charge) votre investissement net en valeur française.

2.2.3 LES SICAV

Ce sont les sociétés d'investissement à capital variable.

Elles vous permettent de valoriser votre capital en vous épargnant les soucis de gestion.

p.97

1) Différentes SICAV selon ce que vous recherchez

p.97

- Le rendement	: SLIVARENTE
- La répartition géographique en France	: SLIVAFRANCE
à l'étranger	: SLIVINTER
- La diversité	: SLIVAM

p.98

2) La gestion

Elle est assurée par les spécialistes financiers du CREDIT LYONNAIS. La garde des titres est gratuite.

3) Montant minimum d'investissement

Le prix d'achat est peu élevé. Les SICAV permettent une économie régulière.

99

#### 2.2.4 INVESTILION

- Ils vous permettent d'augmenter ou de diversifier votre capital sans vous préoccuper de la gestion.
- Il s'agit d'une copropriété de valeur mobilière permettant des placements différents selon
  - . la nature de certains titres comportant des risques particuliers.
  - . les zones géographique.

##### 1) La gestion

Elle est assurée par des spécialistes financiers et la garde des titres par le CREDIT LYONNAIS.

##### 2) Montant minimum d'investissement

Raisnable, le montant de la souscription initiale est, en général, de 6.000 F mais les souscriptions ultérieures peuvent être d'un montant inférieur.

##### 3) Valorisation du capital

Il s'agit d'un placement à risques, mais comportant en contrepartie des chances de plus-values.

##### 4) Fiscalité

Vous bénéficiez des mêmes avantages que si vous déteniez vous-même les actions et obligations du portefeuille.

CREDIT LYONNAIS

2.3 Vous voulez acheter un logement

2.3.1 - Le plan d'épargne logement

2.3.2 - Le compte d'épargne logement

CREDIT LYONNAIS

2.4 Vous voulez placer votre argent en attente

2.4.1 - Le compte sur livret

2.4.2 - Le bon de caisse

2.4.3 - Le bon à échéance

2.4.4 - Le compte à terme

2.5 Vous voulez préparer votre retraite

Plan de placement progressif assuré.

3. DES CONSEILS POUR LES CAS D'URGENCE

- |  |   |
|--|---|
| 3.1 - Vous voulez donner une procuration   | 1 |
| 3.2 - Vous avez perdu votre chèque<br>(ou un chèque) : Faites immédiatement<br>opposition. | 2 |
| 3.3 - Vous avez perdu votre Carte Bleue  | 3 |
| 3.4 - Vous craigniez d'être à découvert  | 4 |
| 3.5 - Décès  | 5 |

*Voir  
Des le Travail*

### 3.1 VOUS VOULEZ DONNER UNE PROCURATION

Vous pouvez donner procuration à une ou plusieurs personnes de votre choix.

Elle leur permettra :

- de faire fonctionner votre compte,
- d'avoir accès à votre coffre-fort,
- d'utiliser votre carnet de chèque, tout comme vous.

Pour cela, il suffit de signer une formule de pouvoir, au nom de cette ou ces personnes, vos mandataires.

- Le mandataire doit déposer sa signature dans votre agence.
- La procuration cesse au décès du titulaire du compte.

3.2. VOUS AVEZ PERDU VOTRE CHEQUIER :  
FAITES IMMEDIATEMENT OPPOSITION.

- L'opposition au paiement d'un chèque consiste à interdire à votre banquier de payer ce chèque lors de sa présentation.
- Elle n'est permise par la loi qu'en cas de perte ou de vol.

Vous avez perdu votre chèque : comment faire opposition ?

Il faut agir vite :

- Prévenez votre agence par téléphone ou télégramme.
- Faites une déclaration aux autorités de police ou de gendarmerie.
- Confirmez immédiatement à votre agence et par écrit le ou les numéros de chèques disparus.
- Les chèques perdus ou volés seront alors refusés par votre agence lors de leur présentation.

Le bénéficiaire d'un de vos chèques l'a égaré. Que faire ?

- Avec l'accord du bénéficiaire, prévenez votre agence selon les modalités à suivre en cas de perte ou de vol.
- Indiquez-lui le nom du bénéficiaire et le montant du chèque.
- Demandez au bénéficiaire de s'engager auprès de votre agence à ne pas encaisser le chèque s'il était retrouvé.

3.3 VOUS AVEZ PERDU VOTRE CARTE BLEUE OU  
ELLE VOUS A ETE VOLEE

- Prévenez aussitôt votre agence, confirmez-lui votre opposition par lettre recommandée.
- En dehors des heures d'ouverture de votre agence, téléphonez :
  - Centre d'Appel Carte Bleue (24 h sur 24)
  - à Paris (16.1) 277.11.90
  - en province (16.54) 78.88.11
- Votre agence prévenue, vous êtes garanti contre l'usage frauduleux de votre Carte Bleue.

ATTENTION :

- . Ne conservez pas votre code secret avec votre Carte Bleue.
- . Ne le notez pas sur la carte non plus.

3.4 VOUS CRAIGNEZ D'ETRE A DECOUVERT

- Appelez votre agence pour connaître le solde de votre compte.
- Pour payer par chèque, vous devez disposer sur votre compte d'une somme égale au montant du chèque.
- Si vous avez des difficultés financières passagères, demandez conseil à votre agence. Elle vous proposera une solution adaptée :
  - . Contrat Sécurité
  - . découvert
  - . crédit personnel
  - . nos crédits spécialisés en cas de dépenses importantes (crédits immobiliers, Slibailautòs).

3.5 EN CAS DE DECES

Il faut savoir que :

- Tous les comptes du défunt sont bloqués à l'exception des comptes joints.
- . Les ordres et procuratons donnés par le défunt sont annulés.
- Appelez dès que possible votre agence du CREDIT LYONNAIS qui est toujours prête à vous conseiller et à vous aider.

CREDIT LYONNAIS

4. LE CREDIT BAIL

- 4.1 - Slibail Auto - Faites acheter  
votre voiture par le Crédit Lyonnais 1
- 4.2 - Slinautic - Faites acheter votre  
bateau par le Crédit Lyonnais 2

CREDIT LYONNAIS

5. PME - ARTISANS - PROFESSION LIBERALES  
INFORMATIONS

6. NOS ADRESSES

6.1- Nos agences	1
6.2- Les distributeurs automatiques	2
6.3- Les guichets automatiques	3